

adhérer

Pour adhérer, coopérer, faire un don, ou mettre vos informations personnelles à jour, renvoyez ce coupon par mail ou par courrier.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE PROFESSION

TÉL PORTABLE COURRIEL

DATE DE NAISSANCE NATIONALITÉ

J'adhère au parti *

Montant de ma cotisation :
Voir grille de cotisation ci-dessous

..... €

**Je deviens coopérateur *
dès 20 €**

Montant de ma contribution :

..... €

Je fais un don *

Montant de mon don :

..... €

ADHÉSION À PRIX LIBRE

Vous pouvez choisir de verser n'importe quel montant d'adhésion à partir de 1€.
Pour votre information, le fonctionnement d'EELV est assuré à partir 36€ par adhérent-e et le montant de cotisation annuelle conseillé est égal à 10% des revenus mensuels.
Les niveaux de cotisation ci-dessous sont indicatifs et laissent la possibilité à chacun de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

> 1200 € précaires, étudiant.....	de 1€ à 36 €
1200 €	55 €
1300 €	80 €
1400 €	100 €
1600 €	120 €
1800 €	160 €
2000 €	200 €
2300 €	230 €
2500 €	250 €
2800 €	300 €
> 3000 €	cotisation annuelle à partir de 0,9 % de votre revenu annuel.

Fait à

Le

Signature

* en adhérent, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66 % du montant de votre versement.
La loi limite à 7500 € par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.

Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement (sous réserve des dispositions prévues par les statuts et agréments du mouvement.)
Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à alsace@eelv.fr

MOYENS DE PAIEMENT :

Par virement

CCM Strasbourg Gutenberg
IBAN : FR76 1027 8010 8400 0203 2190 162
BIC : CMCIFR2A

Par chèque à l'ordre de

« Association de financement EELV Alsace »

Par paiement CB sécurisé en ligne

via notre site www.alsace.eelv.fr

Possibilité de régler votre cotisation en plusieurs fois en vous adressant au secrétariat régional.

L'adhésion au parti court du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

adhérer



coopérer

Europe Écologie - Les Verts entend changer durablement les manières de “faire de la politique”.

Pour répondre à la crise de l’engagement, pour ne pas reproduire la confiscation de l’action et de la parole politiques par quelques-uns, pour permettre au plus grand nombre de participer à la politique, aux échanges et à l’action collective, **la construction d’Europe Écologie - Les Verts est ouverte, décentralisée, innovante.**

Europe Écologie - Les Verts est à la fois un parti politique, dont chacun peut devenir adhérent, et un réseau de coopérateurs, à l’engagement plus souple, pour que chacun puisse participer à la dynamique d’Europe Écologie - Les Verts comme il l’entend.

À chacun de choisir son mode d’engagement : rejoindre le réseau des coopérateurs ou adhérer au parti, selon ses préférences, ses envies, ses aspirations.

Adhérer au parti politique Europe Écologie - Les Verts, c’est participer à l’ensemble des décisions du mouvement :

élections, priorités stratégiques et programmatiques, choix budgétaires... Les adhérent-e-s du parti politique adhèrent à ses statuts. Chaque adhérent-e est rattaché-e à une région et à un groupe local.

Rejoindre **le réseau des coopérateurs**, c’est participer à toute les mobilisations initiées et portées par Europe Écologie - Les Verts ; c’est être informé de toutes les actions d’Europe Écologie - Les Verts, nationalement et localement, et être consulté sur les grands choix structurants du mouvement. Le réseau des coopérateurs sera **un espace d’échanges, d’élaboration et de mobilisation**, sous les formes qui paraîtront les plus appropriées : agoras, états généraux, commissions thématiques.

Vous pouvez également faire un don pour soutenir l’action d’Europe Écologie - Les Verts.

EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS ALSACE

donner